

RAPPORT ANNUEL

PRIX & QUALITE

DES SERVICES PUBLICS

EAU POTABLE - ANNEE 2023



SERVICE PUBLIC DE L'EAU HERS ARIEGE

Peyre Souille – 514 route de Nailloux – 31560 MONTGEARD

www.speha.fr

Tél : 05 34 66 71 20

Table des matières

1. CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE	4
1.1 ORGANISATION ADMINISTRATIVE	4
1.2 MODE DE GESTION DU SERVICE	4
1.3 COMPETENCES LIEE AU SERVICE :	4
1.4 PERIMETRE DU SYNDICAT	5
1.5 ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE	7
1.6 CONVENTIONS D'IMPORT ET (OU) D'EXPORT	8
1.7 NOMBRE D'ABONNEMENTS	8
1.8 LINEAIRE DE RESEAUX DE DESSERTE (HORS BRANCHEMENTS)	10
1.9 RESERVOIRS ET CHATEAUX D'EAU	11
1.10 PRELEVEMENT SUR LES RESSOURCES EN EAU.....	12
1.11 PRODUCTION	12
1.12 JOUR DE POINTE EN PRODUCTION	14
1.13 PERTE EN EAU POUR PRODUCTION	15
1.14 CONSOMMATION DE REACTIF EN PRODUCTION	15
2. TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE.....	17
2.1 MODALITES DE FACTURATION	17
2.2 DELIBERATIONS FIXANT LES TARIFS	17
2.2 LES TARIFS	17
2.3 FRAIS D'ACCES AU SERVICE ET AUTRES PRESTATIONS	18
2.4 FACTURE D'EAU « TYPE »	18
2.5 NOUVEAU MOYEN DE PAIEMENT.....	19
2.6 MISE A JOUR DU REGLEMENT DE SERVICES ET TARIFS ASSOCIES	19
2.6 RECETTES	21
3.1 INDICE D'AVANCEMENT DE PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU	22
3.2 QUALITE DE L'EAU - RESEAUX ET USINE	22
3.4 QUALITE DE L'EAU - AUTOCONTROLE USINE	24
3.5 QUALITE DE L'EAU - ALUMINIUM SORTIE USINE	25
3.6 VOLUMES PRODUIT, ACHETE, VENDU / RENDEMENT DU RESEAU	26
3.6-1 Récapitulatif des différents volumes	26
3.6-2 Achats d'eaux traitées - V2 (Importations)	26
3.6-4 Volumes vendus au cours de l'exercice - V7.....	27
3.6-5 Autres volumes non comptabilisé - V8 & V9.....	27
3.6-6 Rendement du réseau de distribution.....	29
3.6-7 Indice linéaire des volumes non comptés	29
3.6-9 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	30
4. TRAVAUX ET FINANCEMENT	31
4.1 TRAVAUX DEFENSE INCENDIE ET BRANCHEMENTS.....	31
4.2 BRANCHEMENTS EN PLOMB.....	31
4.3 TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS REALISES	33
4.4 INTERVENTIONS SUR LE RESEAU	34
4.5 INTERVENTIONS ELECTROMECHANIQUE SUR LE RESEAU ET SUR L'USINE	36
4.6 ETAT DE LA DETTE DU SERVICE.....	37
4.7 AMORTISSEMENTS.....	38
4.8 PRESENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX.....	38

RPQS 2023

LE SPEHA en quelques chiffres

PERIMETRE DU SERVICE

- **45** Communes – Terres du Lauragais (17 communes) + 28 communes
- **18 695** abonnés (18 492 en 2022)
- **38 652** habitants (38 652 en 2022)
- **3** Collectivités achètent de l'eau en gros le SMEA31, le SMDEA09 et AUTERIVE

PRODUCTION STOCKAGE ET DISTRIBUTION

- **3 Mm³** d'eau potable produits à partir de l'usine André MERIC
- **1 365 km** de réseau de distribution d'eau potable
- **33** (dont 31 actifs) réservoirs d'eau pour un volume total de **20 300 m³**
- Rendement du réseau : **82,6%** moyenne sur 3 ans.

CONSOMMATION

- **1,87 Mm³** d'eau potable comptabilisé (1,96 en 2021)
- **100 m³/an** : consommation moyenne d'eau par abonné et par an (109 en 2021)
- **0,53 Mm³** vendu en gros au SMDEA09 à RESEAU31 et à AUTERIVE (0,53 en 2022)
- **203** nouveaux abonnés

QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE

- **97** analyses bactériologiques réalisées par l'ARS sur le réseau et l'usine
- **2** analyses bactériologiques non conforme aux limites de qualité, sans incidence sur la santé humaine ou animale (voir rapport ARS joint)
- **18** analyses physico-chimiques réalisées par l'ARS sur le réseau et l'usine dont **12** analyses complètes sur les pesticides.
- **0** analyse physico-chimique non conforme

PRIX DE L'EAU POTABLE (hors assainissement)

Prix TTC du m³ basé sur une consommation annuelle de 100 m³ :

- **2,305 € TTC / m³**
- facture moyenne de **230,50 € TTC** pour 100 m³

TRAVAUX

- **614 408 € HT** dans le cadre de marchés (430 136 € en 2022)
- **204 841 € HT** de travaux en régie (470 718 € en 2022)
- **9,89 km** de conduites posées (Extensions 4,1 km - Renforcements 0,23 km - Renouvellements 5,56 km)

PREAMBULE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, suite à la dissolution du SPPE et à la fusion du SIECHA et du SIERGA, la totalité de la compétence Eau Potable (Production – Transfert Stockage – Distribution) est assurée le SPEHA (Service Public de l'Eau Hers Ariège).

1. Caractérisation technique du service

1.1 Organisation administrative

Le SPEHA a été créé le 1^{er} janvier 2017 par la dissolution du SPPE et la fusion des SIECHA (Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux Hers Ariège) et SIERGA (Syndicat Intercommunal des Eaux DE LA Rive Gauche de l'Ariège).

A sa création, le SPEHA était un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU).

Par arrêté inter préfectoral avec effet au 30 décembre 2017, la Communauté de Communes Terres du Lauragais a pris la compétence Eau Potable transformant de fait le SPEHA en Syndicat Mixte Fermé.

1.2 Mode de gestion du service

Le mode de gestion du SPEHA est la régie

1.3 Compétences liée au service :

Le SPEHA assure sur son périmètre l'ensemble de la compétence Eau Potable soit :

- La production,
- Le transport et le stockage
- La distribution.

Le SPEHA a adopté un règlement de service opposable aux abonnés le 6 décembre 2018 applicable au 1^{er} janvier 2019. Ce règlement a été amendé le 26 novembre 2020 avec effet au 1^{er} janvier 2021

La modification a ajouté deux articles 56.10 et 6.11 qui vont permettre au service de ne plus avoir de compteurs sans abonnements pour permettre au trésorier de faire des poursuites plus efficaces.

Le SPEHA n'a pas de Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) qui est obligatoire pour les EPCI de plus de 50 000 habitants et les syndicats mixtes comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants.

1.4 Périmètre du Syndicat

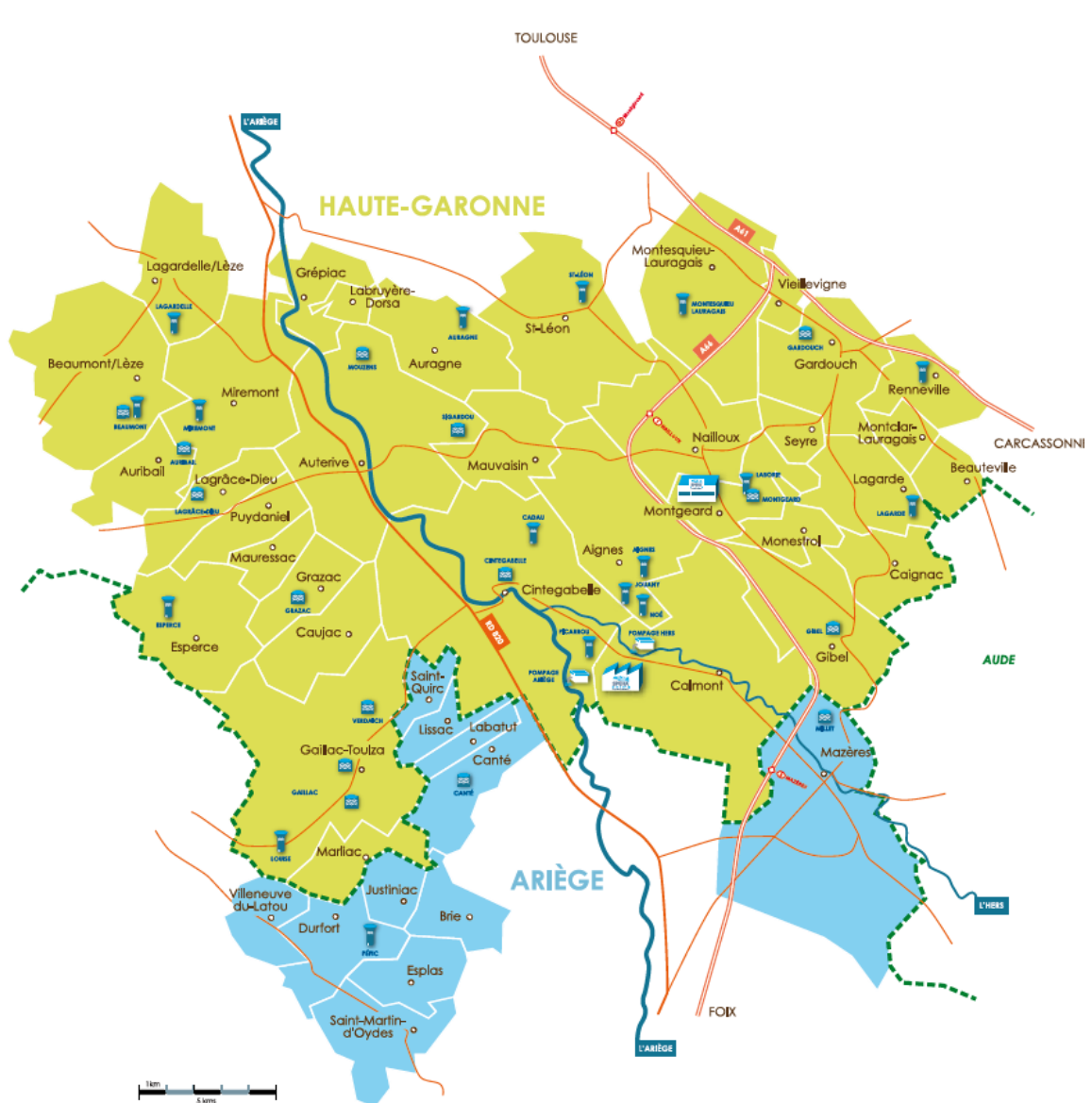
Depuis le 30 décembre 2017, le périmètre Syndical est ainsi composé :

Département de la Haute Garonne :

- La Communauté de communes des Terres du Lauragais (TDL) en représentation-substitution des communes d'Aignes, Beateville, Cagnac, Calmont, Gardouch, Gibel, Lagarde, Mauvaisin, Monestrol, Montclar-Lauragais, Montesquieu-Lauragais, Montgeard, Nailloux, Renneville, Saint-Léon, Seyre et Vieilleville ;
- Les communes d'Auragne, Auribail, Auterive, Beaumont-sur-Lèze, Caujac, Cintegabelle, Esperce, Gaillac-Toulza, Grazac, Grépiac, Labruyère-Dorsa, Lagardelle-sur-Lèze, Lagrâce-Dieu, Marliac, Mauressac, Miremont, et Puydaniel.

Département de l'Ariège :

Les communes de Brie, Canté, Durfort, Esplas, Justiniac, Labatut, Lissac, Mazères, Saint-Martin-d'Oydes, Saint-Quirc et Villeneuve-du-Latou.



La compétence du syndicat s'exerce sur une partie du territoire des communes :

- AUTERIVE : Haut de la commune, quartier Saint-Paul, quartier Saint-Pierre d'en Haut et quartier Picorel,
- BRIE : toute la commune hormis la partie après le cimetière,
- DURFORT : toute la commune hormis l'autre côté de la D 626 a,
- SAINT-MARTIN-D'OYDES : lieu-dit « Le Gat », « Maffre », « Merigou », « Le Bourdot », « Tokomy », « Rieume » et « Cruchet »,
- VILLENEUVE-DU-LATOU : lieu-dit « La Boutique » et « La Graousse ».

Pour la communauté de communes et les autres communes membres, la compétence du syndicat s'exerce sur l'ensemble du territoire.

Le service alimente également des abonnés de communes non adhérentes :

Communes	NOMBRE ABONNES
SAINT SULPICE SUR LEZE	41
SAINT YBARS	47
SAVERDUN	69

Le branchement sur la commune LE VERNET suite à une modification du réseau du SIVOM SAGe a été repris par ce dernier fin 2020.

Historiquement, quelques écarts de communes de notre territoire sont alimentés par des syndicats voisins.

1.5 Estimation de la population desservie

Le SPEHA assure l'alimentation en eau potable de 8 295 habitants ainsi répartis :

	Nom des communes	Nombre d'abonnés au 31/12/2022 En rouge communes partiellement desservies	Population prise en compte alimentée par SPEHA 31/12/23 En rouge communes partiellement desservies
31	AIGNES	145	247
31	AURAGNE	248	423
31	AURIBAIL	93	203
31	AUTERIVE	711	1 440
31	BEAUMONT SUR LEZE	757	1 622
31	BEAUTEVILLE	89	187
09	BRIE	100	214
31	CAIGNAC	192	413
31	CALMONT	1 251	2 403
09	CANTE	115	209
31	CAUJAC	414	878
31	CINTEGABELLE	1 562	3 024
09	DURFORT	65	122
31	ESPERCE	172	270
09	ESPLAS	63	106
31	GAILLAC TOULZA	531	1 335
31	GARDOUCH	665	1 344
31	GIBEL	203	388
31	GRAZAC	365	752
31	GREPIAC	489	1 036
09	JUSTINIAC	36	58
09	LABATUT	83	179
31	LABRUYERE DORSA	133	299
31	LAGARDE	221	440
31	LAGARDELLE SUR LEZE	1 407	3 288
31	LAGRACE DIEU	237	570
09	LISSAC	139	259
31	MARLIAC	84	136
31	MAURESSAC	221	511
31	MAUVAISIN	132	218
09	MAZERES	2 145	3 955
31	MIREMONT	1 173	2 724
31	MONESTROL	35	51
31	MONTCLAR LGS	106	253
31	MONTESQUIEU LGS	477	1 038
31	MONTGEARD	297	533
31	NAILLOUX	1 758	4 019
31	PUYDANIEL	288	565
31	RENNVILLE	238	556
31	SAINT LEON	538	1 313
09	SAINT MARTIN D'OYDES	10	17
09	SAINT QUIRC	188	380
31	SAINT SULPICE SUR LEZE **	2	4
09	SAINT YBARS **	39	66
09	SAVERDUN **	48	99
31	SEYRE	69	130
31	VIEILLEVIGNE	153	365
09	VILLENEUVE DU LATOU	5	10
	TOTAL	18 492	38 652
	HAUTE-GARONNE	15 456	32 978
	ARIEGE	3 036	5 673

**** Communes non adhérentes au SPEHA**

Pour les communes (en rouge) dont la desserte est partielle la population a été calculée en partant de la population totale proratisée par rapport au nombre d'abonnés.

1.6 Conventions d'import et (ou) d'export

Le SPEHA achète de l'eau au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute Garonne (RESEAU31) pour alimenter quelques branchements de la commune de Montesquieu-Lauragais qui ont été isolés de notre réseau par la construction de l'autoroute A66

Il vend de l'eau potable à travers des compteurs généraux :

- Au Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement de l'Ariège (SMDEA09) depuis le réseau de Gaillac-Toulza et depuis l'usine de production pour Saverdun
- Au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute Garonne (RESEAU31) pour la totalité de la commune d'Ayguésvives et quelques branchements de Montgiscard membres du SICOVAL,
- A la commune d'Auterive pour le réseau du centre-ville.

1.7 Nombre d'abonnements

Nombre d'abonnés	Au 31/12/2023
- abonnés domestiques	18 328
- abonnés non domestiques	367
Total des abonnés	18 695

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Les abonnés non domestiques du SPEHA sont pour l'essentiel des branchements agricoles ou pour des jardins.

La répartition des abonnés par commune est la suivante :

Communes	Nombre total d'abonnés au 31/12/2021	Nombre total d'abonnés au 31/12/2022	Nombre total d'abonnés au 31/12/2023	Variation en % entre 2023 et 2022
AIGNES	146	145	147	1,38%
AURAGNE	231	248	256	3,23%
AURIBAIL	91	93	91	-2,15%
AUTERIVE	710	711	718	0,98%
BEAUMONT SUR LEZE	734	757	757	0,00%
BEAUTEVILLE	89	89	89	0,00%
BRIE	94	100	99	-1,00%
CAIGNAC	194	192	197	2,60%
CALMONT	1 236	1 251	1 269	1,44%
CANTE	116	115	114	-0,87%
CAUJAC	410	414	413	-0,24%
CINTEGABELLE	1 513	1 562	1 580	1,15%
DURFORT	64	65	65	0,00%
ESPERCE	163	172	172	0,00%
ESPLAS	61	63	60	-4,76%
GAILLAC TOULZA	518	531	541	1,88%
GARDOUCH	661	665	678	1,95%
GIBEL	203	203	206	1,48%
GRAZAC	349	365	398	9,04%
GREPIAC	485	489	505	3,27%
JUSTINIAC	33	36	35	-2,78%
LABATUT	82	83	83	0,00%
LABRUYERE DORSA	128	133	136	2,26%
LAGARDE	214	221	225	1,81%
LAGARDELLE SUR LEZE	1 387	1 407	1 410	0,21%
LAGRACE DIEU	234	237	237	0,00%
LISSAC	132	139	137	-1,44%
MARLIAC	79	84	84	0,00%
MAURESSAC	213	221	213	-3,62%
MAUVAISIN	130	132	143	8,33%
MAZERES	2 111	2 145	2 143	-0,09%
MIREMONT	1 125	1 173	1 214	3,50%
MONESTROL	34	35	35	0,00%
MONTCLAR LGS	101	106	105	-0,94%
MONTESQUIEU LGS	477	477	477	0,00%
MONTGEARD	278	297	304	2,36%
NAILLOUX	1 676	1 758	1 776	1,02%
PUYDANIEL	267	288	291	1,04%
RENNEVILLE	221	238	242	1,68%
SAINT LEON	537	538	539	0,19%
SAINT MARTIN D'OYDES	10	10	10	0,00%
SAINT QUIRC	184	188	184	-2,13%
SAINT SULPICE SUR LEZE **	2	2	2	0,00%
SAINT YBARS **	39	39	41	5,13%
SAVERDUN **	47	48	47	-2,08%
SEYRE	68	69	69	0,00%
VIEILLEVIGNE	152	153	153	0,00%
VILLENEUVE DU LATOU	5	5	5	0,00%
TOTAL	18 034	18 492	18 695	1,10%

1.8 Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)

Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de **1 365 kilomètres** au 31 décembre de l'année 2023 ainsi répartis :

PAR MATERIAUX		
Matériau	Longueur (m)	Pourcentage
Acier	2878	0,21%
Amiante-ciment	7827	0,57%
Autre	179	0,01%
Centriflex	2332	0,17%
Fonte	489893	35,90%
Inox	123	0,01%
PEHD	42700	3,13%
PVC	804657	58,97%
Inconnu	13956	1,02%
LINEAIRE TOTAL	1364544	100%

PAR ANNEE		
Année	Linéaire (m)	Pourcentage %
Non renseigné	339996	24,91
<=1960	53801	3,94
1961 ≤ Année ≤ 1970	489742	35,88
1971 ≤ Année ≤ 1980	109986	8,06
1981 ≤ Année ≤ 1990	79830	5,85
1991 ≤ Année ≤ 2000	92909	6,81
2001 ≤ Année ≤ 2010	116055	8,5
2011 ≤ Année ≤ 2020	48269	3,54
Année > 2020	34201	2,51
TOTAL	1364789	100

PAR DIAMETRE en mètre de réseau										
Diamètre	Acier	Amiante-ciment	Autre	Centriflex	Fonte	Inox	PEHD	PVC	Non renseigné	Total général (m)
Ø <=60 mm	8	751		2261	15097		38325	397245	107	453795
Ø 63 mm							746	167916		168662
Ø 75 mm							2072	80029		82101
Ø 80 mm		677			29383	11				30070
Ø 90 mm							184	57369		57553
Ø 100 mm		946			127660			667		129273
Ø 101 mm					0					0
Ø 110 mm								38381		38381
Ø 125 mm	169	3152			79772	7	47	6300		89446
Ø 140 mm								5415	5	5420
Ø 150 mm	9	2285			92532	2			0	94827
Ø 160 mm							1306	229		1535
Ø 175 mm		17			10149					10166
Ø 200 mm	409				63557	20		32		64018
Ø 250 mm					16250					16250
Ø 273 mm						19				19
Ø 300 mm	1061				18976					20037
Ø 315 mm								165		165
Ø 350 mm					2182					2182
Ø 400 mm	130				27872					28002
Ø 450 mm	946				1137					2083
Ø 600 mm	145				3829					3974
Non renseigné			179	71	1497	65	19	50910	13843	66583
TOTAL (m)	2878	7827	179	2332	489893	123	42700	804657	13956	1364544

1.9 Réservoirs et Châteaux d'Eau

Le SPEHA dispose de 33 ouvrages de stockage (châteaux d'eau et réservoirs semi-enterrés) dont 31 en fonctionnement.

Réservoir	Commune	Capacité en m ³	Type
Noé	Aignes	2 000	Château d'Eau
Jouany	Aignes	2 000	Château d'Eau
Le Château ***	Aignes	200	Château d'Eau
Aberjou	Auragne	200	Château d'Eau
Tamare	Beaumont sur Lèze	300	Château d'Eau
Cadeau	Cintegabelle	150	Château d'Eau
Hameau de Picarrou ***	Cintegabelle	200	Château d'Eau
Pépic	Durfort	200	Château d'Eau
Esperce	Esperce	300	Château d'Eau
Louise	Gaillac-Toulza	1 000	Château d'Eau
Village	Lagarde	150	Château d'Eau
Rue Grosse	Lagardelle sur Lèze	300	Château d'Eau
Route de Beaumont	Miremont	700	Château d'Eau
Le Moulin	Montesquieu	150	Château d'Eau
Laborie	Nailloux	300	Château d'Eau
Lanoux	Renneville	150	Château d'Eau
Les Potences	Saint-Léon	200	Château d'Eau
Auribail	Auribail	2 000	Semi-enterré
Sicardou	Auterive	1 000	Semi-enterré
Mouzens	Auterive	200	Semi-enterré
Le Bési	Beaumont sur Lèze	200	Semi-enterré
Cante	Cante	200	Semi-enterré
Crous de Gats	Cintegabelle	1 000	Semi-enterré
Marquet, route de Saint-Julien	Gaillac-Toulza	500	Semi-enterré
Chemin d'Esperce	Gaillac-Toulza	300	Semi-enterré
Verdaich	Gaillac-Toulza	1 000	Semi-enterré
Verdaich	Gaillac-Toulza	2 000	Semi-enterré
Gazignol	Gardouch	300	Semi-enterré
Claverie	Gibel	200	Semi-enterré
Grazac	Grazac	200	Semi-enterré
Lagrâce-Dieu	Lagrâce-Dieu	200	Semi-enterré
Millet	Mazères	1 000	Semi-enterré
Laborie	Montgeard	1 500	Semi-enterré
33 ouvrages	Volume TOTAL	20 300	m³

*** Réservoir qui n'est plus en fonctionnement

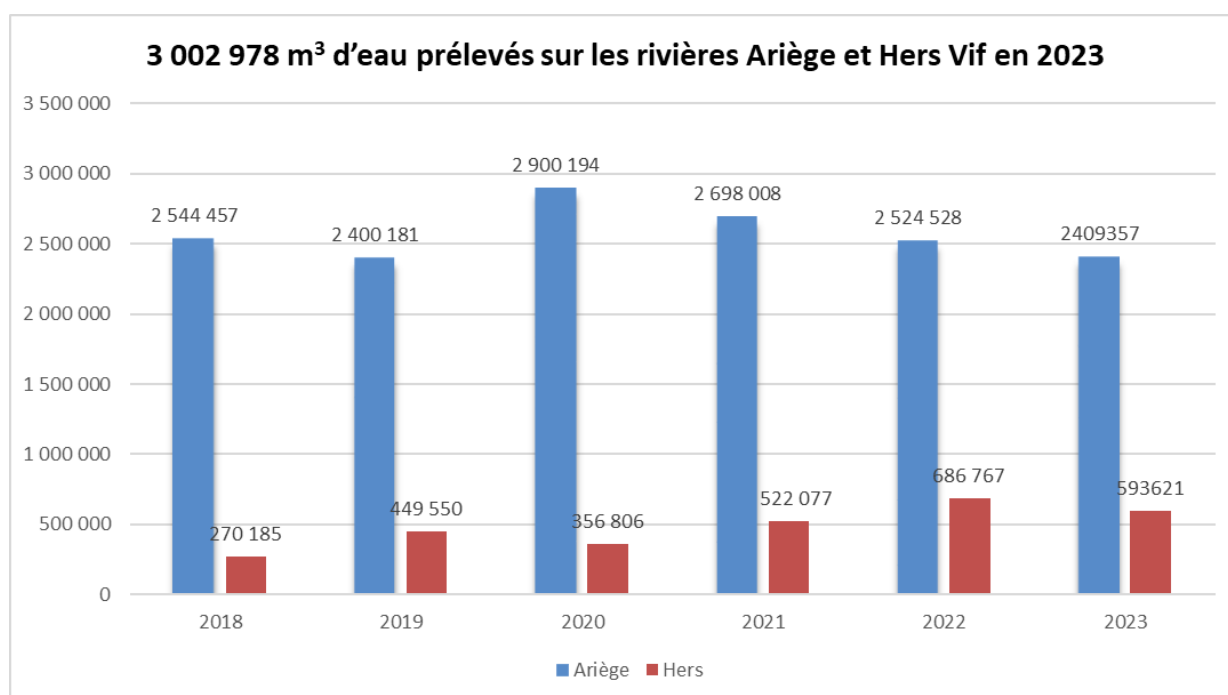
1.10 Prélèvement sur les ressources en eau

Le SPEHA dispose de deux ressources en eau : un captage sur la rivière Ariège et un second sur la rivière Hers Vif. L'évolution des volumes prélevés est la suivante :

	Type de ressource et implantation	Débit nominal m ³ / heure pendant 20 heures (1)	Volume prélevé durant l'exercice 2019 m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2020 m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2021 m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2022 m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2023 m ³
1	Rivière Ariège – Lieu-dit « Grande plaine de Bessac » à CINTEGABELLE	1 083	2 400 181	2 900 194	2 698 008	2 524 528	2 409 357
2	Rivière l'Hers-Vif – Lieu-dit « Tiremal » à CALMONT	1 083	449 550	356 806	522 077	686 767	593 621
Total des prélèvements			2 849 731	3 257 000	3 220 085	3 211 295	3 002 978

(1) débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP

Les volumes prélevés restent stables depuis 2020, ainsi que la répartition entre les ressources Ariège et Hers Vif.



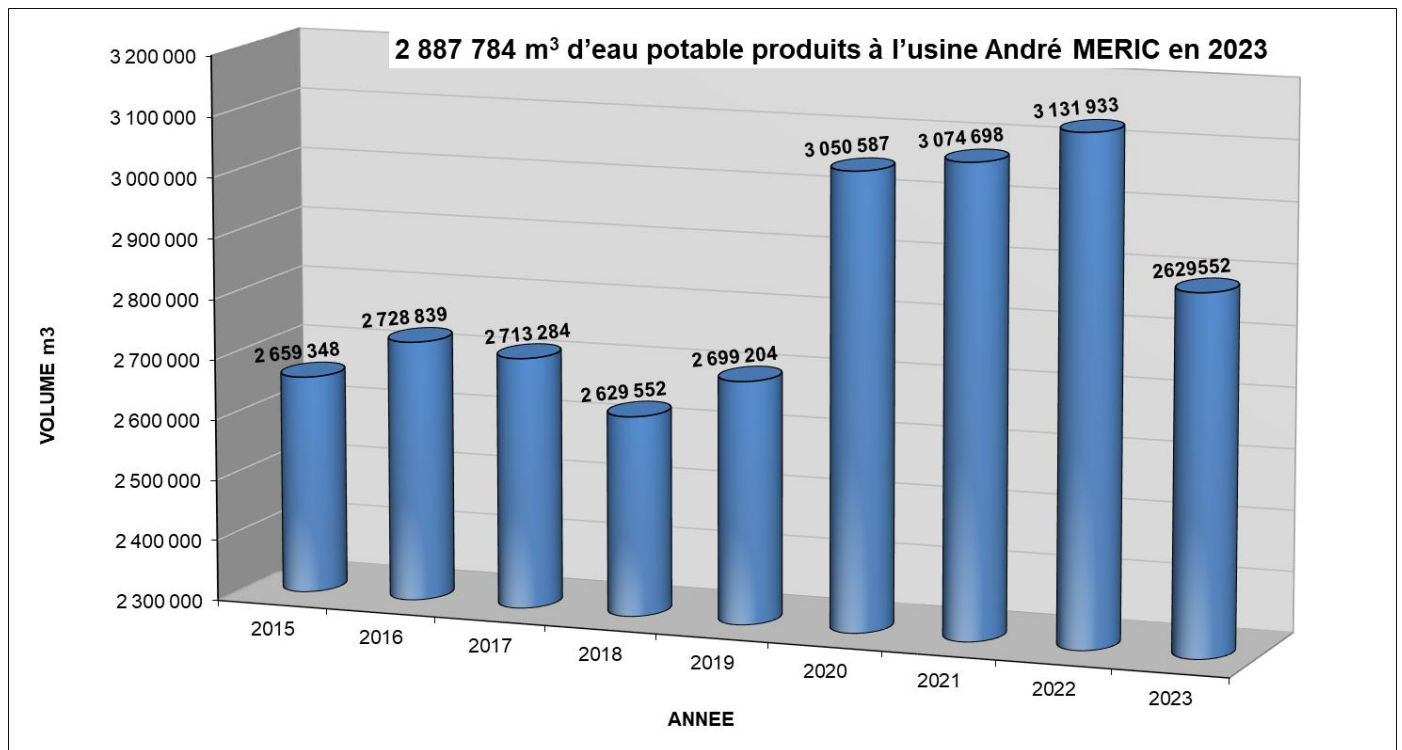
1.11 Production

Le service possède une usine de production, l'usine André MERIC à Calmont

Le volume produit (V₁) en 2023 enregistré par les trois compteurs est de 2 887 784 m³

Pour mémoire, ci-dessous l'historique des volumes produits :

ANNEE	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
VOLUME	2 659 348	2 728 839	2 713 284	2 629 552	2 699 204	3 050 587	3 074 698	3 131 933	2 887 784
Evolution par rapport à l'année précédente	0%	3%	-1%	-3%	3%	13%	1%	2%	-8%



L'augmentation du volume en 2020 et 2021 est principalement liée au raccordement de Saverdun (204 836 m³).

L'année 2023 est marquée par une baisse de consommation des abonnés qui peut avoir plusieurs origines :

- Une vigilance sur les consommations d'eau liée à l'augmentation de la conscience éco-responsable et/ou à une diminution du pouvoir d'achat (inflation et crise économique).
- Des actions visant à diminuer les fuites sur le réseau (recherches de fuites, réparations/renouvellement de canalisations).
- Une météorologie plus favorable (plus pluvieuse que 2022) permettant de diminuer les besoins en eau (arrosage des jardins etc).

1.12 Jour de pointe en production

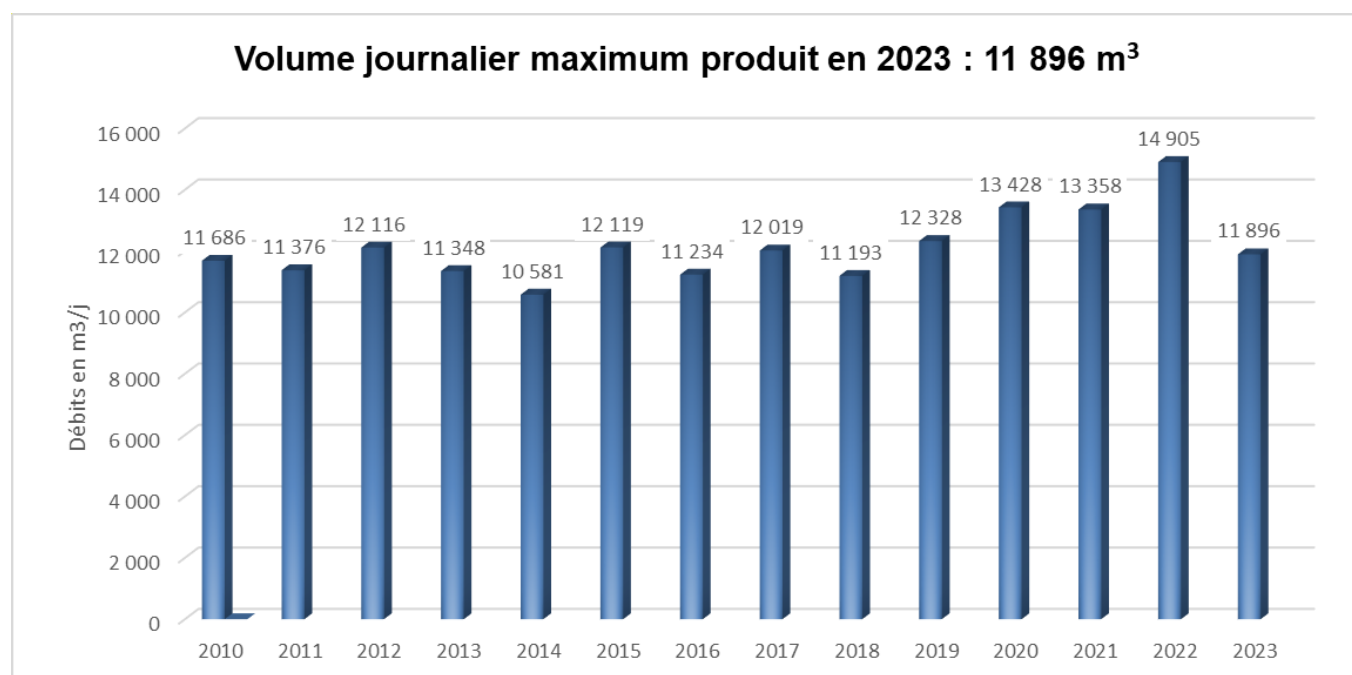
L'usine a une capacité de production de 20 000 m³ / jour.

En 2023, le besoin maximum sur un jour a été de 11 896 m³ (en août), contre 14 905 m³ en juillet 2022.

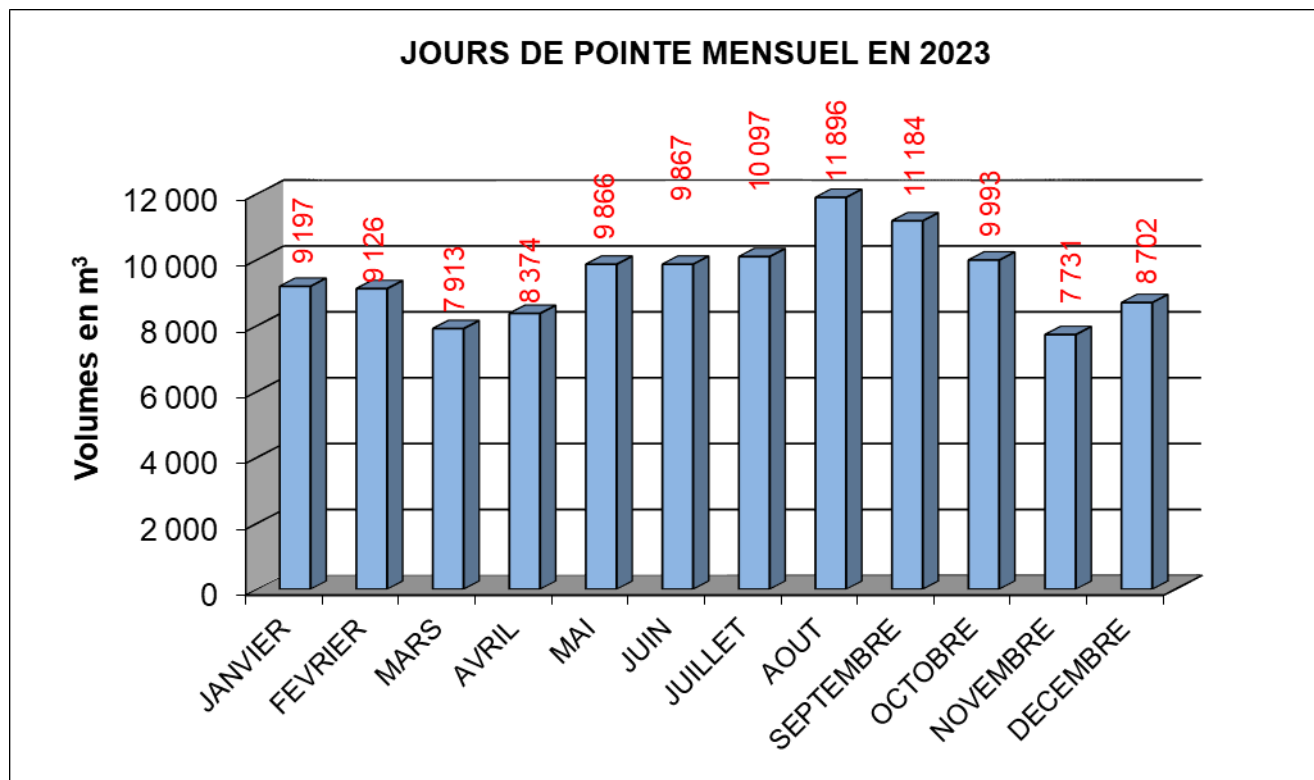
Ce besoin de pointe a donc également largement baissé par rapport à l'année précédente, marquée par une forte sécheresse estivale.

Le tableau ci-dessous reprend l'historique des jours de pointe de l'usine :

HISTORIQUE JOURS DE POINTE		
Année	m ³ /jour	Date
2010	11 686	11-juil.
2011	11 376	29-mai
2012	12 116	25-juil.
2013	11 348	4-août
2014	10 581	21-juin
2015	12 119	5-juil.
2016	11 234	26-sept.
2017	12 019	23-juin
2018	11 193	25-juin
2019	12 328	27-juin
2020	13 428	26-juil.
2021	13 358	14-juin
2022	14 905	15-juil
2023	11 896	19-août



Le graphique ci-après montre l'évolution mensuelle du jour de pointe sur l'année 2023 :



1.13 Perte en eau pour production

Ce point est essentiel pour maîtriser les coûts de production.

Le constructeur de l'usine donne une de perte pour production supérieure à 11 %

En 2023, cette perte optimisée depuis la mise en service de l'usine est de **3,84 %** (elle était de 2,17% en 2022, de 4,52 % en 2021 et de 6.34% en 2019). Le rendement reste donc à des taux très satisfaisants, confirmant la tendance de ces dernières années à une très nette diminution des pertes en eau (bien en-deçà des données du constructeur de l'usine).

1.14 Consommation de réactif en production

Les réactifs représentent également une composante des coûts de production.

Le tableau ci-après reprend la consommation des réactifs des cinq dernières années.

SYNTHESE CONSOMMATION RÉACTIFS							
Produits	Quantité 2020 (tonne)	Volumes Exhauré 2020 (m3)	Taux traitement 2019 (g/m3)	Taux traitement 2020 (g/m3)	Taux traitement 2021 (g/m3)	Taux traitement 2022 (g/m3)	Taux traitement 2023 (g/m3)
Coagulant	69,00	3220085	20,14	19,34	21,43	14,32	16,98
Chaux	50,00	3220085	21,94	23,64	15,53	5,92	5,99
CO ₂	56,00	3220085	23,38	28,25	17,39	10,28	7,99
Polymère (filière eau)	0,90	3220085	0,29	0,24	0,28	0,32	0,19
Chlore	3,92	3074698	1,45	1,27	1,27	0,35	1,09

En 2022 et 2023, les consommations de Chaux et de CO2 ont grandement diminué du fait d'une sollicitation plus importantes des eaux de l'Hers (plus minéralisées que les eaux de l'Ariège) et d'une optimisation du process de traitement.

2. Tarification de l'eau et recettes du service

2.1 Modalités de facturation

Depuis l'année 2017, La facturation est semestrielle. Chacune des factures adressées aux abonnés comprendra 50 % de l'abonnement et :

- Pour l'une, la consommation réelle d'eau (ou une estimation si votre compteur n'a pas pu être relevé) déduction faite de votre dernière estimation,
- Pour l'autre, une estimation correspondant à 40% de la consommation facturée l'année précédente.

En 2023, les deux relèves habituelles (rive gauche de l'Ariège au printemps, rive droite de l'Ariège à l'automne) ont eu lieu.

2.2 Délibérations fixant les tarifs

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice 2023 sont les suivantes :

- Délibération n° 2020-02 du 23 janvier 2020 effective à compter du 01/01/2021 fixant les tarifs du service d'eau potable,
- Délibération n° 2020-35 du 26 novembre 2020 effective à compter du 01/01/2021 fixant la grille tarifaire applicable pour la réalisation des branchements et autres travaux.

Ces délibérations sont toujours en vigueur pour les tarifs appliqués en 2023.

Le SPEHA a délibéré le 23 février 2023 pour l'application d'un nouveau tarif de l'eau (délibération D2023-06). Une augmentation de 10 % du prix de l'eau au m³ a été nécessaire afin d'absorber l'impact de la crise énergétique et de l'inflation. **Ce nouveau tarif sera applicable en 2024.**

2.2 Les tarifs

Les tarifs de l'eau en 2023 sont les suivants (votés le 23 janvier 2020).

Tarifs SPEHA - Exercice 2023		
Part de la collectivité		
Part fixe (€ HT / an)	diamètre 15 ou 20 mm / an	57
	diamètre 32 mm / an	67
Part proportionnelle (€ HT / m ³)	m ³	1,29
Part Agence de l'Eau (€ HT/m ³) Prélèvement sur la ressource	m ³	0,09
Autre	Tarification fuite (€ HT / m ³)	0,42
Taxes et redevances		
Taxes	Taux de TVA	5,50%
	Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,33

2.3 Frais d'accès au service et autres prestations

Depuis les frais de dossiers pour les mutations (changement de locataire ou de propriétaire) étaient de 30,00 € HT.

Lors du Conseil Syndical du 23 février 2023 (délibération D2023-07), le SPEHA a voté l'augmentation du tarif pour changement de locataire, avec application de ce tarif pour l'abonné sortant ET l'abonné rentrant. Cette disposition permet de mieux prendre en compte le temps passé par le Service Abonnés pour gérer les mutations de contrats, parfois nombreuses, fréquentes et complexes.

Par ailleurs, il a été voté la mise en place d'un tarif pour la fermeture des branchements.

Les tarifs nouvellement votés et applicables depuis le 01 avril 2023 sont les suivants :

LIBELLÉ	TARIFICATION 2024		
	HT	TVA	TTC
Frais de dossier pour changement de locataire ou propriétaire	33.00	20.00%	39.60
Frais de fermeture de branchement	81.50	20.00%	97.80

Les branchements font l'objet d'un devis calculé à partir d'une nouvelle grille tarifaire du SPEHA votée par la délibération n° 2022-36 du Conseil Syndical du 01 décembre 2022 effective à compter du 01/01/2023.

2.4 Facture d'eau « type »

Les tarifs applicables pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont pour l'année 2023 :

Tarifs SPEHA - Facture type pour 120 m ³		Exercice 2023
Part de la collectivité		
Part fixe (57 € HT/an)	diamètre 15 ou 20 mm/an	57,00€
Part proportionnelle (1,29 € HT/m ³)	120 m ³	154,8 €
Part Agence de l'Eau (0,09 € HT/m ³) Prélèvement sur la ressource	120 m ³	10,8 €
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité		222,6 €
Taxes et redevances		
Redevances et taxes	Pollution domestique (Agence de l'Eau) 0,33 € HT. / m ³	39,6
	TVA à 5,5 %	14,42
Total		276,62
PRIX TTC au m³		2,305

2.5 Nouveau moyen de paiement

En 2017 a été mis en place un nouveau mode de paiement accessible sur internet : Jusqu'en 2020, le paiement se faisait en se connectant au site <http://www.tipi.budget.gouv.fr>

Depuis 2021 il faut se connecter au site : <https://www.payfip.gouv.fr>

L'année 2022 a vu la mise en place et le déploiement des nouveaux moyens de paiements suivants :

- Le prélèvement automatique à échéance,
- La mensualisation.

En 2023, ces deux nouveaux modes de paiement concernent 18,51 % des contrats, avec la répartition suivante :

- 12,9 % des abonnés ont choisi la mensualisation,
- 5,7 % des abonnés ont choisi le prélèvement automatique.

2.6 Mise à jour du règlement de services et tarifs associés

Une mise à jour du Règlement de Service a été actée par délibération D2023-22 votée en Conseil Syndical du 29 juin 2023, afin de mieux prendre en considération certains cas de figure et de définir les tarifs appliqués et précisés en annexe du document.

Cette grille tarifaire, votée par Délibération D2023-21 du 29 juin 2023, prévoit notamment l'application de pénalités en cas d'infraction sur les ouvrages et les réseaux public d'eau potable. Elle est mise en application depuis le 1^{er} juillet 2023 :

SPEHA		
Intitulé	€ HT	Articles
Frais de dossier pour changement de locataire ou propriétaire (facturés à l'abonné entrant ET sortant)	33	9 10.2b
Frais de fermeture de branchement	81,5	10.2
Relevé de compteur d'eau suite au refus mise en place radio relève	30	26.2
Interventions et déplacements divers	30	10.1 21.2 27.2 31
Relevé de compteur intermédiaire ou spécifique sur demande de l'abonné	30	26.5 27.5
Tarifs de pénalités		
Frais de coupure et remise en service de l'eau pour défaut d'abonnement ou de contrat (dossiers non renvoyés, jamais complété).	123	14
Frais de déplacement réalisés dans le cas d'une obstruction ou manœuvres dilatoires d'opposition de l'abonné (tarif par déplacement)	50	25.4 32 35
Impossibilité de réaliser l'opération de relève par le service de l'eau trois années de suite et les opérations de contrôle, entretien, réparation ou changement de compteur	103	26.2
Fermeture de branchement à la suite d'une infraction commise par l'abonné	103	17 33 55 56 64
Pénalité pour compteur démonté et/ou reposé à l'envers	500	21.2
Pénalité bris de scellé, cache ou plomb ou détérioration d'équipement (robinet, radio...)	150	
Pénalité pour manœuvres de robinet de prise, ou vannes, non autorisés (non réalisées) par le Service de l'Eau	100	21.2
Forfait pour vol d'eau sur le branchement ou le réseau	Facturation du volume estimé par la SPEHA	4.2
Forfait vol d'eau sur poteau incendie ou sur le réseau sans compteur, branchement clandestin, non autorisés	Facturation du volume estimé par la SPEHA	4.2
Pénalité pour piquage avant compteur sur le réseau du service de l'eau	3000	4.2.2

2.6 Recettes

Les recettes du service pour l'année 2023 sont résumées dans le tableau ci-après :

Type de recettes	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023	Variation
Atténuations de charges	75 698,00	2 856,70	44 574,14	1460,34%
Rabais, remises et ristournes obtenus sur matières premières	73 804,00		31 885,00	
Rabais, remises et ristournes obtenus sur marchandises	1 894,00	1 725,18		
Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs				
Remboursements sur rémunérations du personnel		1 131,52	12 689,14	
Recettes liées à la facturation du service d'eau potable aux abonnés	5 148 088,43	5 355 969,01	5 142 850,44	-3,98%
dont vente d'eau domestique et non domestique	2 701 203,19	2 809 296,15	2 705 748,59	
dont abonnement annuel	1 088 037,50	1 104 624,47	1 131 661,04	
autres ventes eau	308 265,63	312 048,64	321 589,42	
dont pollution domestique (Agence de l'Eau)	633 301,44	653 741,05	629 670,76	
Pose de compteurs et branchements	284 055,45	386 642,24	251 553,88	
Frais de gestion locataire, frais résiliation et remise en service	82 116,35	35 839,83	30 414,35	
Locations diverses (antennes)	42 631,38	45 365,36	47 841,26	
Autres produits (panneaux photovoltaïques)	8 477,49	8 411,27	24 371,14	
Subventions en annuité du Conseil Général Haute-Garonne, et autres subventions d'exploitation	371 823,89	101 141,55	128 216,20	26,77%
Autres produits de gestion courante	2,31	22 608,56	21 260,51	-5,96%
FCTVA				
Remboursement affranchissement facturation et trop versé	2,31	22 608,56	21 260,51	
Produits financiers (parts Crédit Agricole)	68,28	0,00		
Produits exceptionnels	52 636,78	66 682,75	80 600,04	20,87%
Recouvrtr créances admises en non valeur			61,10	
Dégrèvement d'impôts	114,00	9,75	82,00	
Autres produits exceptionnels sur op. de gestion	52 522,78	60 427,01	80 341,82	
Mandats annulés sur exercices antérieurs	0,00			
Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00			
Autres produits exceptionnels	0,00	6 215,99	115,12	
Opérations d'ordre entre sections	623 389,14	1 045 660,12	774 438,86	-25,94%
Travaux en régie	58 157,02	470 718,20	204 841,15	
Quote-part des subventions virées au résultat	565 232,12	574 941,92	569 597,71	
Total	6 271 706,83	6 594 918,69	6 191 940,19	-6,11%

Cette baisse de 6 % des recettes entre l'année 2023 et 2022 s'explique par plusieurs facteurs : baisse du nombre de nouveaux branchements liés au ralentissement des constructions neuves, une baisse des ventes et des consommations d'eau par foyer (éco-responsabilité, impact de l'inflation sur le pouvoir d'achat des ménages...),

3.1 Indice d'avancement de protection des ressources en eau

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

00%	Aucune action de protection
20%	Etudes environnementales et hydrogéologiques en cours
40%	Avis de l'hydrogéologue rendu
50%	Dossier déposé en préfecture
60%	Arrêté préfectoral
80%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
100 %	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

Pour l'année 2023, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est 100 % selon les données de l'Agence Régionale de la Santé Occitanie.

3.2 Qualité de l'eau – Réseaux et usine

Dans le cadre du contrôle réglementaire, l'ARS (Agence Régionale de la Santé) Occitanie a effectué 115 analyses dont 97 prélèvements pour l'analyse de la qualité bactériologique. 12 analyses complètes avec surveillance des pesticides (molécules mères et métabolites) ont été réalisées en 2023.

Dans ce cadre 696 paramètres ont été analysés soit 6407 paramètres contrôlés sur tous les points prélevés.

Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence Régionale de Santé (l'A.R.S.) et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique.

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$\frac{\text{(nombre de prélèvements réalisés - nombre de prélèvements non-conformes)} \times 100}{\text{nombre de prélèvements réalisés}}$$

Agence Régionale de Santé Occitanie

Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique.

Analyses	Taux de conformité exercice 2021	Taux de conformité exercice 2022	Taux de conformité exercice 2023
Microbiologie (P101.1) – 97 prélèvements en 2022	98.3 %	98.67 %	97.94 %
Paramètres physico-chimiques (P201.1) – 18 Prélèvements en 2022	100 %	100 %	100 %

Il a été observé 2 non-conformités du paramètre microbiologique en fin d'année 2023 :

- Lagardelle/Lèze (cimetièrre) : 1 spore sulfite-réductrice (prélèvement du 12/12/23),
- Labruyère Dorsa (polyclinique) : 1 bactérie coliforme (prélèvement du 29/11/23).

Ces deux analyses présentaient des caractéristiques surprenantes et les analyses de contrôle ont montré un retour immédiat à la normale. Aucun impact sanitaire n'a été observé.

Aucun dépassement des références de qualité du paramètre équilibre calco-carbonique n'a été constaté (contre 2 dépassements en 2022).

Par ailleurs, aucun dépassement des températures de référence n'a été observé en 2023 (contre 2 légers dépassements à 26°C pour une valeur de référence de 25°C, en 2022, cette année étant particulièrement chaude, sur des longues périodes).

Les eaux brutes captées par le SPEHA présentent des caractéristiques physico-chimiques qui rendent parfois difficiles le maintien de l'équilibre calco-carbonique. Pour rappel, l'eau doit être maintenue à l'équilibre calco-carbonique afin d'éviter qu'elle ne contribue à une dissolution des métaux et notamment du plomb quand ce matériau est constitutif des branchements publics ou des canalisations internes privées.

L'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique indique pour le paramètre « équilibre calco-carbonique : « les eaux doivent être à l'équilibre calco-carbonique ou légèrement incrustantes »

L'équilibre calco carbonique est apprécié par la différence entre le Ph de l'eau traitée mesuré « in situ » et le Ph d'équilibre calculé à partir :

- De la conductivité,
- de la température,
- du Titre alcalimétrique complet (TAC),
- du Calcium
- du Ph mesuré in situ.

Une eau est dite agressive lorsque le Ph mesuré est inférieur au Ph d'équilibre. Dans le cas contraire elle est incrustante.

3.4 Qualité de l'eau – Autocontrôle Usine

En 2023, les agents chargés de la surveillance de l'usine ont effectué **7 227 mesures et analyses physico-chimiques** afin de vérifier le bon fonctionnement quotidien de l'unité de traitement (contre 7 533 en 2022 et 4 430 analyses en 2021). Le nombre d'auto-contrôles a été fortement augmenté par rapport à 2021 afin de garantir un niveau de qualité constant et augmenter la réactivité en cas d'anomalie.

Ces actions permettent de corriger en temps réel le traitement.

Les principaux paramètres contrôlés sont donnés par le tableau ci-dessous :

Paramètres	Eau Brute		Eau Décantée		Eau Traitée		Limite valeur maxi
	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Mini	Maxi	
Temp. (°c)	5	21,6			5,1	24,2	25
pH	5	8,43	6,4	8,24	7,40	8,8	6,5 à 9
Turbidité (NTU)	0,73	534	0,15	2,18	0,07	0,72	0,5
Conductivité (µS)	131	258	180	279	185	295	200 à 1100
TAC (°F)	5,5	11	6	10,9	7	13	
Ammoniaque µg/l	0	60			0	60	100
Nitrate mg/l	0	2,26			0	2,45	50
Alu. (µg/l)	0	110	0	130	0	120	200

Le programme porte tous les jours de semaine sur les paramètres :

- sur l'eau brute : Température, Ph, conductivité, turbidité,
- sur l'eau décantée : Ph, conductivité, turbidité,
- sur l'eau traitée : Température, Ph, conductivité, turbidité

Trois fois par semaine sur le paramètre chlore de l'eau traitée.

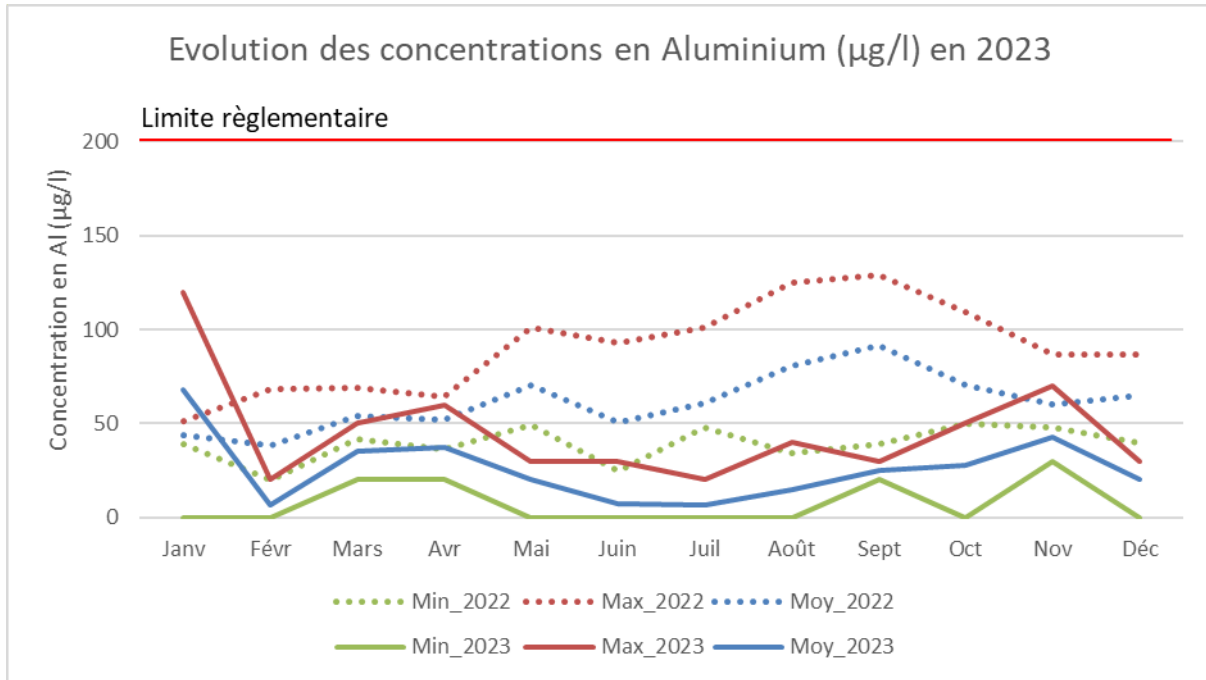
Un fois par semaine :

- sur l'eau brute : Tac, aluminium, nitrate et ammoniaque,
- sur l'eau décantée : Tac, aluminium,
- sur l'eau filtrée : Nitrite
- sur l'eau traitée : Tac, aluminium, dureté, calcium, magnésium, ammoniaque et nitrate.

3.5 Qualité de l'eau – Aluminium sortie usine

Concernant l'aluminium de l'eau traitée, le graphique ci-dessous reprend les valeurs mesurées lors de l'autocontrôle (48 mesures) avec un **minimum à 0**, un **maximum à 48 µg/l** (au lieu de 129 µg/l en 2022) et une **moyenne à 26 µg/l** (au lieu de 69 µg/l en 2022).

La référence de qualité pour l'aluminium est de : 200 µg/litre.



Graphique de l'évolution des concentrations en Aluminium sur l'eau traitée – Autocontrôle 2023

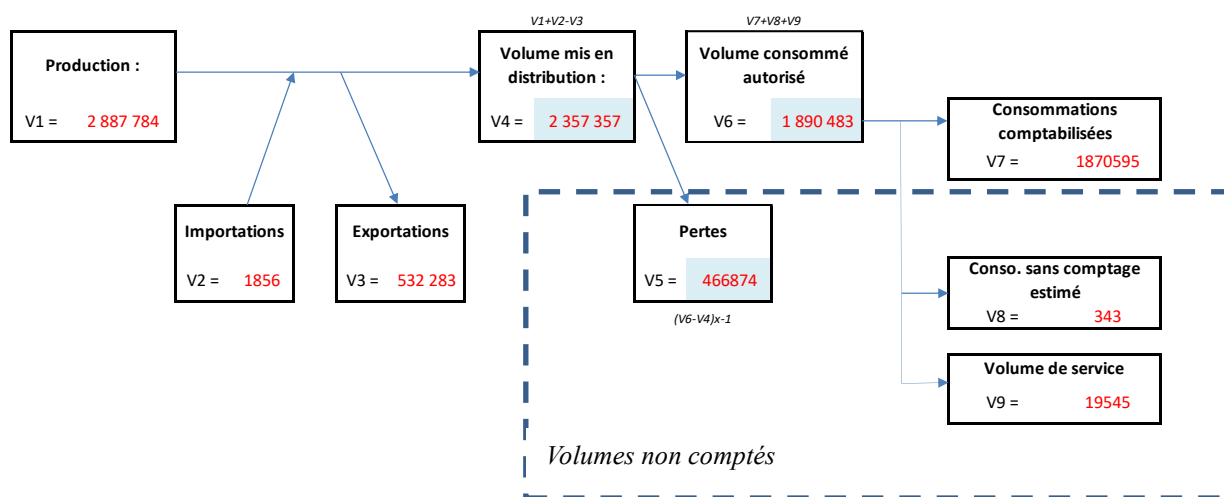
Les ajustements et les adaptations réalisées dans le processus de traitement en 2023 ont permis de diminuer très sensiblement les teneurs en Aluminium des eaux traitées.

3.6 Volumes produit, acheté, vendu / rendement du réseau

3.6-1 Récapitulatif des différents volumes

Les différents volumes intervenant au long de la chaîne de distribution de l'eau potable sont définis par le décret n° 2007-765 du 02/05/2007. Leurs définitions et leurs valeurs sont rappelées ci-dessous :

- V_1 ou volume produit (*Volume issu des ouvrages de production du service et introduit dans le réseau de distribution*)
- V_2 ou volume importé (*Volume d'eau potable en provenance d'un service d'eau extérieur*)
- V_3 ou volume exporté (*Volume d'eau potable livré à un service d'eau extérieur*)
- V_4 ou volume mis en distribution ($V_1 + V_2 - V_3$)
- V_5 ou pertes ($V_6 - V_4$)
- V_6 ou volume consommé autorisé ($V_7 + V_8 + V_9$)
- V_7 ou volume comptabilisé (*Ce volume résulte des relevés des appareils de comptage des abonnés*)
- V_8 ou volume consommateurs sans comptage (*Volume – estimé – utilisé sans comptage par des usagers connus avec autorisation*)
- V_9 ou volume de service du réseau (*Volume – estimé – utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution*)



3.6-2 Achats d'eaux traitées – V2 (Importations)

Il s'agit du volume d'eau potable en provenance d'un service d'eau extérieur.

	Fournisseur	2019	2020	2021	2022	2023
Total acheté V2 en m ³	RESEAU 31	1 314	1 138	1 162	1 778	1 856

3.6-3 Volumes vendus à d'autres collectivités – V3 (Exportations)

Il s'agit du volume d'eau potable livré à un service d'eau extérieur.

VENTES EN GROS	2019	2020	2021	2022	2023
SMEA31	174 547	168 127	183 990	182 318	184760
SMDEA09	84 377	86 261	95 694	106 775	93613
AUTERIVE	1 456	4 547	20 272	1 751	1478
SMDEA09 (Saverdun)		204 836	236 587	242 636	252432
TOTAL V3 (Exportations)	260 380	463 771	536 543	533 480	532283

3.6-4 Volumes vendus au cours de l'exercice – V7

Il s'agit du volume qui résulte des relevés des appareils de comptage des abonnés.

	2019	2020	2021	2022	2023
Volume comptabilisé (V7)	1 909 740	1 894 792^(*)	1 963 543	2 014 000	1 870 595

(*) volume facturé $1\,765\,025\text{ m}^3$ + 20% du volume manquant côté rive Gauche suite à la non relève soit $129\,767\text{ m}^3$

3.6-5 Autres volumes non comptabilisé – V8 & V9

Il s'agit :

- du volume des consommateurs sans comptage (V8)

Ce dernier comprend les essais des poteaux incendie, les manœuvres incendie, les espaces verts sans compteur, les fontaines sans compteur et le lavage de la voirie.

Nous prenons ici en compte les poteaux incendie essayés par le service.

En 2023, le volume des consommations sans comptage V8 = 343 m^3 (contre $2\,184\text{ m}^3$ en 2022)

Un effort particulier a permis de réduire considérablement ces eaux sans comptage.

- du volume de service du réseau (V9)

Ce dernier comprend : le nettoyage des réservoirs, la désinfection après travaux des canalisations, la purge et lavage des conduites, les surpresseurs et les analyseurs de chlore en ligne.

Type	Volume 2023 en m3
Nettoyage réservoir	5600
Purge sur réseau	1241
Désinfection après travaux	1324
Surpresseur	180
Analyseur de chlore	11200
TOTAL (V9) en m3	19545

Volume de service V9 = $19\,545\text{ m}^3$.

3.6-6 Rendement du réseau de distribution

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Le rendement du réseau de distribution est calculé à partir des différents volumes donnés ci-dessus. Le rendement du réseau à retenir sera celui fait sur la moyenne des 3 dernières années :

1/ Rendement du réseau de distribution (P104.3)				
RENDEMENT DU RESEAU	2021	2022	2023	MOYENNE 3 ANS
Volume (m ³) produit (sortie usine) (V1)	3 074 698	3 131 933	2 887 784	3 031 472
Volume (m3) achetés à RESEAU31 (V2)	1 162	1 778	1 856	1 599
Total de l'eau traitée achetée (V1) + (V2)	3 075 860	3 133 711	2 889 640	3 033 070
Volumes exportés (V3) - SMDEA-RESEAU31-AUTERIVE	536 543	533 480	532 283	534 102
Volume mis en distribution (V4) : V1 + V2 - V3	2 539 317	2 600 231	2 357 357	2 498 968
Volumes comptabilisés : aux abonnés (V7)	1 963 543	2 014 853	1 870 595	1 949 664
Volume consommateurs sans comptage (V8)	2 184	1 953	343	1 493
Volume de service du réseau (V9)	19 998	16 944	19 545	18 829
Volume consommé autorisé (V6) : (V7) + (V8) + (V9)	1 985 725	2 033 750	1 890 483	1 969 986
Rendement du réseau (P104.3) (V6+V3) / (V1+V2)	82,00%	81,92%	83,84%	82,59%

Le rendement a augmenté par rapport à 2021 et 2022 pour atteindre 83,84 %, et cela, malgré de nombreuses fuites et casses de canalisations liées aux importants mouvements de terrain survenus notamment à l'automne. Les équipes du SPEHA ont continué à se mobiliser fortement pour la détection et réparation des fuites. Le résultat est positif car le rendement du réseau connaît une amélioration continue et significative depuis 2021.

3.6-7 Indice linéaire des volumes non comptés

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

2/ Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)				
Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)	2021	2022	2023	MOYENNE 3 ANS
Volume mis en distribution (V4)	2 539 317	2 600 231	2 357 357	2 498 968
Volumes comptabilisés : aux abonnés (V7)	1 963 543	2 014 853	1 870 595	1 949 664
Linéaire du réseau de desserte en km	1 365,25	1 362,07	1 362,07	1 363
Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3) (V4-V7)/(365*Linéaire Réseau)	1,16	1,18	0,98	1,10

En corrélation avec l'augmentation du rendement du réseau, l'indice linéaire des volumes non comptés a diminué en 2023 par rapport à 2022. Cela indique une meilleure gestion du comptage et des volumes d'eau utilisés pour l'entretien et le fonctionnement du réseau.

3.6-8 Indice linéaire de pertes en réseau

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

L'indice linéaire de pertes en réseau est :

3/ Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)				
Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)	2021	2022	2023	MOYENNE 3 ANS
Volume mis en distribution (V4)	2 539 317	2 600 231	2 357 357	2 498 968
Volume consommé autorisé (V6) : (V7) + (V8) + (V9)	1 985 725	2 033 750	1 890 483	1 969 986
Linéaire du réseau de desserte en km	1 365,25	1 362,07	1 365,00	1 364,11
Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3) (V4-V6)/(365*linéaire réseau)	1,11	1,14	0,94	1,06

L'indice linéaire de pertes en réseau a nettement diminué en 2023, montrant le maintien de la politique de renouvellement du SPEHA et la mise en œuvre d'une politique de résorption des cas de fraudes (mise en place de pénalités, relances auprès des abonnés, résolution des cas complexes etc).

3.6-9 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 3 ans du linéaire de réseau renouvelé par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

4/ Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)				
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)	2021	2022	2023	MOYENNE 3 ANS
Linéaire renouvelé en km	11,59	6,96	9,89	9,48
Linéaire du réseau de desserte en km	1 365,25	1 362,07	1 365,00	1 364,11
Taux moyen de renouvellement des réseaux (P107.2)	0,85%	0,51%	0,72%	0,69%

Après un léger fléchissement en 2022, le taux de renouvellement des réseaux revient à la hausse en 2023, confirmant ainsi les efforts financiers et techniques pour maintenir une cadence de travaux correcte.

4. Travaux et financement

4.1 Travaux défense incendie et branchements

Le tableau ci-après reprend le nombre d'opérations réalisées par les équipes du SPEHA dans les domaines de la maintenance des bornes d'incendie pour le compte des communes et de la réalisation des branchements et poses de compteurs pour le compte des abonnés.

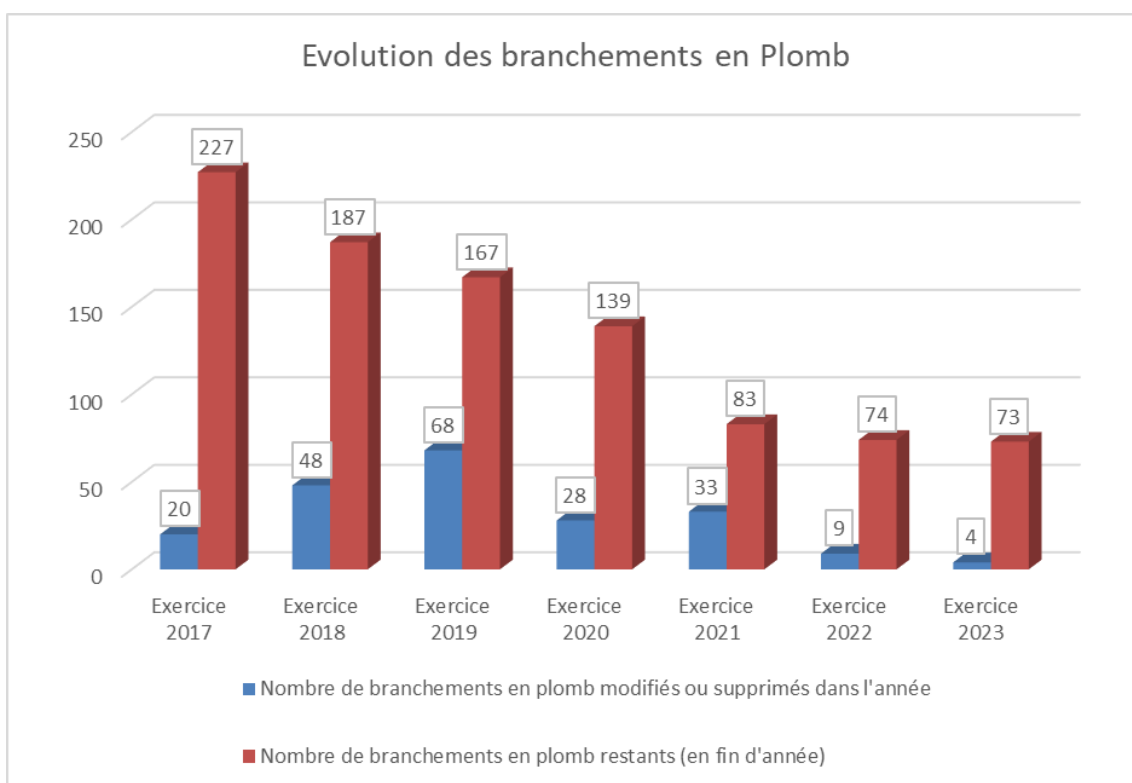
	DEFENSE INCENDIE		BRANCHEMENTS		POSE COMPTEUR		RESILIATIONS	
	DEMANDE	REALISÉ	DEMANDE	REALISÉ	DEMANDE	REALISÉ	DEMANDE	REALISÉ
Nombre	25	15	138	103	62	59	8	7

4.2 Branchements en plomb

Depuis le 25/12/2013, la teneur en plomb ne doit plus excéder 10 µg/l.

Le syndicat remplace chaque année des branchements en plomb pour arriver dans les meilleurs délais à leur totale suppression.

Branchements	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023
Nombre total des branchements	16 941	17 164	17 501	17 777	18 034	18 457	18 745
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	20	48	68	28	33	9	4
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	227	187	167	139	83	74	73
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés / nombre total de branchements	0,12%	0,28%	0,39%	0,16%	0,18%	0,05%	0,02%
% de branchements en plomb restants / nombre total de branchements	1,34%	1,09%	0,95%	0,78%	0,46%	0,40%	0,39%



Une stabilisation du nombre de branchements en plomb est observée depuis 2021, ainsi qu'une légère baisse du nombre de branchements modifiés. Les efforts du SPEHA se sont davantage concentrés sur les renouvellements/renforcement de canalisations, y compris dans le cadre du traitement des CVM, laissant peu de marge de manœuvre pour des opérations spécifiques dédiées aux branchements en plomb. Néanmoins, toutes les opérations de changements et reprises de branchement permettent d'avancer également sur cette thématique.

4.3 Travaux d'investissements réalisés

Travaux d'investissements réalisés par des entreprises :

Libellé des travaux	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023
Création atelier Usine	155 204,50 €	10 133,00 €			
Mise en conformité des réservoirs	590 747,96 €	49 691,32 €	11 958,39 €	427 435,70 €	385 213,97 €
Maillage DN 150 à Cintegabelle (62 ième T HG)	539,47 €	- €			
Renouvellement branchement plomb	75 663,57 €	58 321,22 €	100 933,25 €		
Aménagements terrains bâtis	9 779,99 €				
Constructions bâtiments d'exploitation	70 290,76 €				
Aménagements bâtiments d'exploitations	51 147,91 €	16 353,60 €			
Aménagements bâtiments administratifs	34 120,60 €	9 950,48 €			
Réseaux d'adduction d'eau dont Marché à bon de commande	139 555,33 €	184 714,37 €	324 528,59 €	25 145,75 €	
Dévoisement Gaillac Toulza	9 726,03 €	193 968,79 €	79 480,76 €	2 700,00 €	
Aménagement seuil de l'Hers				2 480,00 €	
Installation photovoltaïque (toit Usine)					1 618,60 €
ACBC Travaux Canalisation eau 2023-2026					182 035,13 €
Aménagement siège pour création bureaux et espace					45 540,21 €
Total	1 136 776,12 €	523 132,78 €	516 900,99 €	457 761,45 €	614 407,91 €

Travaux d'investissements réalisés en régie :

Sur l'exercice 2023, le SPEHA a réalisé en régie avec son équipe « Travaux neufs » des renforcements de canalisation (Nailloux), des renouvellements de conduites PVC (Beauteville, Gaillac-Toulza), et des déplacements de conduites (Cintegabelle). Elle a également procédé au remplacement 5000 ml de PVC en petit diamètre dans le cadre du plan d'action pour lutter contre les CVM (contre 3000 ml en 2022). Cette activité occupe une grande partie du plan de charge de l'équipe Travaux Neufs et connaît une croissance liée à la détection importante des CVM lors des campagnes d'analyse.

Les travaux réalisés en régie par le SPEHA en 2023 sont synthétisés dans le tableau suivant :

Travaux en régie 2023 :	
Libellé des travaux	Montant € HT
Travaux en régie - CVM Le Breil à Cintegabelle	6 520,20
Travaux en régie - CVM chemin Pont Neuf à Cintegabelle	8 712,60
Travaux en régie - CVM Capvert à Cintegabelle	13 992,92
Travaux en régie - CVM Les Camuses à Cintegabelle	5 979,19
Travaux en régie - Lagardelle CVM ch Camphret	5 998,71
Travaux en régie - Nailloux renf ch du Douissat	19 044,82
Travaux en régie - Esperce CVM Piteou	8 740,60
Travaux en régie - Miremont CVM ch Las Lanes	13 376,99
Travaux en régie - Beauteville-Lagarde Création conduite PVC 63	50 820,16
Travaux en régie - Cintegabelle déplacement conduite ch Blandin	5 080,68
Travaux en régie : Le Rouil à Gaillac Toulza	11 130,17
Travaux en régie : CVM Tardieu bas Randail à Caujac	55 444,11

4.4 Interventions sur le réseau

Le tableau ci-dessous reprend les interventions réalisées par les agents du SPEHA en 2023 :

BILAN INTERVENTIONS 2023								
COMMUNE	Compteur	Branchement	Conduite	Poteau Incendie	Réservoir	Travaux sur devis	Vanne	TOTAL
AIGNES		0			9	0		9
AURAGNE		0	2		2	2		6
AURIBAIL	1	2	6		9			18
AUTERIVE	3	0	5		6	3		17
BEAUMONT SUR LEZE	10	6	19		5	4		44
BEAUTEVILLE	4	0						4
BRIE	2	0	2			1		5
CAIGNAC	4	1						5
CALMONT	9	8	15	3		6		41
CANTE	4	4			3			11
CAUJAC	7	4	61	4		1		77
CINTEGABELLE	13	18	119	10	11	23	3	197
DURFORT	2	1	8	7	7	2		27
ESPERCE	1	1	9		5	1		17
ESPLAS	1	0	1					2
GAILLAC TOULZA	2	8	31	13	14	3		71
GARDOUCH	3	10	8		3	13		37
GIBEL	2	3	18		5	1		29
GRAZAC	4	10	12		3	15		44
GREPIAC	3	5	9			7		24
JUSTINIAC		0	3					3
LABATUT	4	0	3	3				10
LABRUYERE DORSA		0				2		2
LAGARDE	2	3	52		6	3		66
LAGARDELLE SUR LEZE	21	16	27	7	5	16	1	93
LAGRACE DIEU	1	0	2		1	1		5
LISSAC		4	5					9
MARLIAC	1	0	5					6
MAURESSAC		1	1					2
MAUVAISIN		0	4			1		5
MAZERES	10	6	18	2	3	10		49
MIREMONT	9	3	23	3	3	20		61
MONESTROL		4	5					9
MONTCLAR LAURAGAIS		0						0
MONTESQUIEU LAURAGAIS	1	1	21		5		1	29
MONTGEARD	4	3	4	5	10	2		28
NAILLOUX	11	16	26	5	6	15	3	82
PUYDANIEL	3	4	6			2		15
RENNEVILLE	4	5	4			2		15
SAINT LEON	5	11	4	4	6	1	1	32
SAINT MARTIN D'OYDES		0	2					2
SAINT QUIRC	2	2		2		1		7
SAINT SULPICE		0	1					1
SAINTYBARS		1				1		2
SAVERDUN	2	5	11					18
SEYRE		0	1					1
SPEHA	1	0			6			7
VIELLEVIGNE	1	1	2	8				12
TOTAL	157	167	555	76	133	159	9	1256

Elles sont en augmentation par rapport à 2022 (1018 interventions).

4.5 Interventions électromécanique sur le réseau et sur l'usine

Les agents de l'usine ont assuré les opérations de maintenance préventives et curatives dont nous repreneons les principales ci-après. On notera certaines interventions destinées à améliorer la fiabilité du fonctionnement.

Opérations spécifiques :

Année	Mois	Ouvrage	Equipement	Opération / observations
2023	Janvier	Réglage Usine		Demarrage fonctionnement nocturne avec gro
2023	Janvier	SIERGA Réservoir Beaumont Semi enterré		Nettoyage reservoir
2023	Janvier	SIECHA Réservoir Gibel		Pose d'une clôture rigide + 1 portail (chantier d
2023	Janvier	SIECHA Réservoir Mouzens		Nettoyage reservoir
2023	Janvier	SIERGA Réservoir Pépic		Nettoyage reservoir
2023	Janvier	Dégrilleur	Canal entrée Eau Brute	Rémonter des détecteurs Nh et NTH qui pilo d'eau plus haute à grand débit
2023	Janvier	Filtre 1	Charbon actif en grain	Début extraction CAG filtre 1
2023	Janvier	Laboratoire	Analyseur chlore	Nettoyage des 5 analyseurs
2023	Janvier	Filtre 1	Charbon actif en grain	Extraction gravier + sable flitre 1 cuve 1
2023	Janvier	SIECHA Chlore		Tournée chlore
2023	Janvier	Réactif chaux	Cuve lait de chaux	Remplacement électrovanne gestion vanne PIC saturateur (cause fuite air par échappement)
2023	Janvier	SIECHA Réservoir Picarrou		Remise en fonctionnement du réducteur à GILL
2023	Janvier	Filtre 1	Charbon actif en grain	Mise en service CAG filtre 1
2023	Janvier	SIERGA Regard Ribonet		Problème câblage vers Beaumont SE, résolu
2023	Janvier	Usine	Dégrilleur	Suppression relais KA1 pour supprimer fonction (maintien hors gel)
2023	Février	Laboratoire	Analyses	Passage LDE prélèvement EB Mélange / SIERGA 1,05 / MN 1,25 ; pH LDE 8,6) + prelevement ari
2023	Février	Usine	Dégrilleur	Graissage roulement + chaine dégrilleur 2+ vér comptage dents 33 HS
2023	Mars			Pose des prélocalisateurs secteur montesquieu
2023	Mars	Actiflo 1	Pompe µsable 2	Nettoyage de l'électrovanne de rinçage
2023	Mars	Local boues	canalisation eau sale	Nettoyage des canalisations avec passage du fu
2023	Avril	Local boues	Boues	Production de boues
2023	Mai	Actiflo 1	Lamelles	Nettoyage lamelles actiflo 1 et goulottes
2023	Juin			Montage Ls et capteur pression Mauressac 'Lot pression chez les abonnés

2023	Juillet	Reminéralisation	Cuve reminéralisation	Nettoyage reminéralisation+CO2
2023	Juillet	Actiflo 1	Lamelles	Nettoyage lamelles actiflo 1 et goulottes
2023	Août	Laboratoire	Sondes pH	Fabrication KCl 3,5M et remplissage récipients
2023	Septembre	SIECHA Chlore		Remise à niveau Lagarde sur 14 Jours
2023	Septembre	Usine	Puits	Vidange du puits usine + puits ancienne station analyse (périmètre de protection)
2023	Octobre	SIECHA Réservoir Cintegabelle		Nettoyage reservoir
2023	Décembre	SIECHA Réservoir Montesquieu		Remplissage canalisation départ Gardouch et r by pass 1,3 bars, et 6 bars pour stab aval départ

Opérations réalisées tout au long de l'année :

- Vidanges et vérifications périodiques des motoréducteurs avec cette année, remplacement des bagues d'étanchéité,
- Graissage périodique des équipements,
- Remplacement de lampes UV,
- Modifications automatisme pour adaptations et améliorations,
- Réglages et des garnitures des pompes micro sable,
- Réparations ou maintenance vannes et électrovannes,
- Réparation et maintenance du matériel de dosage du chlore,
- Etalonnage des sondes et capteurs,
- Essai des groupes électrogènes (1 fois par mois),
- Test du capteur de fuite de chlore,
- Nettoyages grille poste exhauve Ariège (algues et herbes aquatiques durant l'été),
- Nettoyages décantation actiflo 1 et 2 (une fois par mois l'hiver et environ tous les 10 jours l'été),
- Nettoyages de ligne de réactif lait de chaux (cuve, saturateur et pompes),
- Nettoyage du truitotest (1 fois par mois),
- Nettoyage des centrales polymères,
- Nettoyage et désinfection de l'ensemble des bâches de stockage d'eau potable,
- Entretien du patrimoine (réservoirs, châteaux d'eau, surpresseurs et espaces verts),
- Réglages et maintenance des équipements de régulation (vannes de remplissage, vannes de régulation, ventouses...),
- Gestion du parc d'enregistreurs de débit/pression sur le réseau.

4.6 Etat de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre 2023 fait apparaître les valeurs suivantes :

	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	8 218 450,56 €	7 475 704,24 €	6 786 972,47 €	5 842 362,61 €	5 317 320,31 €	5 761 051,58 €	5 036 714,77 €
Annuité de remboursement de la dette au cours de l'exercice	1 272 403,99 €	1 221 847,76 €	1 224 297,45 €	1 145 144,29 €	852 188,30 €	839 714,58 €	866 489,15 €
dont en intérêts	285 922,53 €	259 101,44 €	235 565,68 €	200 534,43 €	177 146,00 €	155 445,85 €	142 152,34 €
dont en capital	986 481,46 €	962 746,32 €	988 731,77 €	944 609,86 €	675 042,30 €	684 268,73 €	724 336,81 €

Le détail de la dette par établissement est donné ci-après :

	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023
Agence de l'eau Adour Garonne	640 800,00 €	468 800,00 €	296 800,00 €	124 800,00 €	93 600,00 €	62 400,00 €	31 200,00 €
Caisse d'Epargne	4 505 911,74 €	4 209 460,44 €	3 906 361,64 €	3 594 015,50 €	3 431 841,39 €	3 108 847,24 €	2 788 071,78 €
Crédit Agricole	1 045 280,50 €	925 272,38 €	1 111 001,11 €	980 240,64 €	847 928,70 €	714 000,39 €	578 388,10 €
Dexia - CLF	972 846,07 €	768 228,93 €	556 876,87 €	411 396,45 €	300 983,89 €	186 037,66 €	105 248,00 €
Crédit Mutuel	755 299,84 €	905 966,46 €	818 299,75 €	730 633,04 €	642 966,33 €	1 689 766,29 €	1 533 806,89 €
Département de la Haute-Garonne	298 312,41 €	197 976,03 €	97 633,00 €	1 276,98 €			
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	8 218 450,56 €	7 475 704,24 €	6 786 972,37 €	5 842 362,61 €	5 317 320,31 €	5 761 051,58 €	5 036 714,77 €

4.7 Amortissements

Les amortissements réalisés sur l'exercice 2022 sont reportés ci-après, et comparés à un historique depuis 2018 :

Amortissement	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023
Frais d'études	10 809,00	10 808,50	6 395,00	2 402,00	2 399,71	3 218,00
Concessions, brevets, licences	6 951,34	3 563,56	9 374,90	11 873,18	13 889,19	14 621,61
Terrains nus	3 623,00	3 623,00	3 623,00	3 623,00	3 623,00	3 623,00
Terrains bâtis	1 300,67	1 300,67	11 822,77	11 121,77	11 121,77	11 359,38
Bâtiments d'exploitation	211 029,56	218 947,56	218 965,21	236 703,89	289 843,72	288 931,87
Bâtiments administratifs	53 140,00	53 140,00	53 140,00	53 140,00		
Installations générales, agencements, aménagements des constructions (bâtiments)	217 147,00	202 370,33	208 896,98	206 870,90	219 273,24	219 037,04
Installations générales, agencements, aménagements des constructions (bâtiments)	1 967,43	1 967,43	2 085,28	7 801,56		
Réseaux d'adduction d'eau	841 009,04	846 647,79	830 294,43	824 904,24	828 319,20	834 811,48
Matériel industriel	61 002,28	40 411,61	35 612,29	41 559,49	43 361,92	40 971,46
Outillage industriel	25 563,76	39 580,52	56 452,97	55 620,68	53 662,14	59 849,33
Service de distribution d'eau	72 905,66	76 188,08	73 684,42	72 891,81	83 085,66	93 987,90
Matériel de transport	44 892,05	43 525,46	36 276,74	40 643,42	44 442,98	55 969,70
Matériel de bureau et matériel informatique	6 875,94	7 382,40	10 521,97	15 618,18	15 617,76	17 525,17
Mobilier	4 262,12	4 523,89	4 785,57	7 460,12	2 719,51	2 811,58
Autres	542,00	546,08	685,75	2 804,42	2 071,86	2 839,69
Total	1 563 020,85	1 554 526,88	1 562 617,28	1 595 038,66	1 613 431,66	1 649 557,21

4.8 Présentation des programmes pluriannuels de travaux

Le SPEHA a depuis 2017 engagé un schéma directeur sur l'ensemble de son territoire. Ce schéma directeur intègre l'aspect « patrimonial ». Il va permettre une programmation pluriannuelle qui aura l'ambition de conserver au réseau sa capacité de distribution, mais aussi d'envisager un renouvellement tenant compte de la durée de vie des canalisations.

Ce schéma associé à l'étude financière confiée à HGI/ATD (Haute Garonne Ingénierie) a montré une capacité d'investissement de 2 000 000 € par an à condition d'une mobilisation plus soutenue que par le passé de l'emprunt. Cette disponibilité financière permettra de structurer pour les années à venir les investissements qui porteront sur :

- Le renforcement et renouvellement du réseau,
- Le renouvellement des canalisations en amiante ciment,
- Les rénovations des châteaux d'eau et réservoirs semi-enterrés,
- La rénovation des ouvrages et des équipements de l'usine,
- L'amélioration de la qualité du traitement de l'usine.

Le SPEHA prévoit un programme d'investissement de l'ordre de 3 965 532 € sur l'exercice 2024 sur le réseau, les ouvrages, l'usine d'eau potable et d'autres postes qui se répartira de la façon suivante :

SYNTHESE INVESTISSEMENTS 2024	
TRAVAUX RESEAU 2024	2 863 032,00
TRAVAUX HORS RESEAU	577 000
SIEGE (LOGICIELS, BUREAUX, RH....)	128000
USINE	269 000 €
EXPLOITATION	128 500,00
TOTAL € HT	3 965 532,00

Le détail des travaux sur réseaux et autres ouvrages est le suivant :

Travaux prévus en 2024

	Intitulé des travaux	Type de travaux	Période de réalisation	Estimatif en k€ HT
RESEAUX	Renforcement de conduite, Rue de la République à Nailloux (mutualisés avec les travaux de voirie de la commune) -	Entreprise extérieure	Début 2024	230 000
RESEAUX	Déplacement de conduite en fonte de diamètre 200 mm sur 300 ml dans le cadre d'un projet de lotissement communal - Commune de Aignes	Entreprise extérieure	Début 2024	90 000
RESEAUX	Renforcement de la conduite de distribution en DN050 mm du château d'eau de Louise (Gaillac Toulza) vers le château d'eau d'Esperce sur 3500 ml - 2ème opération	Entreprise extérieure	2024	1 054 000
RESEAUX	Travaux imprévus, confiés à des entreprises extérieures (marché à bons de commande)	Entreprise extérieure	2024	300 000
RESEAUX	Renouvellement de 800 ml de conduites d'eau potable au hameau du Fantou à Cintegabelle en lien avec la construction de la STEP Cintegabelle	Entreprise extérieure	2024	287 016
RESEAUX	Travaux de renforcement de la canalisation d'eau potable - Rue de la République - Commune de Calmont	Entreprise extérieure	2024	135000
RESEAUX	Travaux sur canalisations lors de la création de la station d'épuration de la commune de St Léon	Entreprise extérieure	2024	65 000
RESEAUX	Renouvellement de 800 ml de conduites d'eau potable au hameau du Fantou à Cintegabelle en lien avec la construction de la STEP Cintegabelle	Entreprise extérieure	2024	287 016
RESEAUX	Travaux de renforcement de la canalisation d'eau potable - Rue de la République - Commune de Calmont	Entreprise extérieure	2024	135 000
USINE ET OUVRAGE, AUTRES	Réhabilitation du château d'eau de LAGARDE	Entreprise extérieure	2024	202 000
AUTRES	Aménagement du seuil de l'Hers	Entreprise extérieure	2024	375 000
AUTRES	Création de nouveaux bureaux et d'un vestiaire au siège du SPEHA	Entreprise extérieure	2024	20 000
RESEAUX	Déplacement d'une conduite en fonte de diamètre 200 mm sous voirie et renforcement en diamètre 250 mm sur 230 ml - Lagardelle	REGIE	Début 2024	90 000
RESEAUX	Remplacement des canalisations en PVC avec problématique CVM-2024 - 6000 ml (communes de Miremont, Beaumont, Lagardelle)	REGIE	Début 2024	190 000
USINE ET OUVRAGE, AUTRES	Installation photovoltaïque au sol (usine d'eau potable)	REGIE	2024	125 000
			TOTAL	3 585 032

Ce programme sur le réseau est complété par des achats d'engins et véhicules et par les investissements nécessaires à la maintenance de l'usine et à aux besoins des services.

5. Action de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

Le tableau ci-après reprend les non-valeurs et créances éteintes données par le trésorier ayant fait l'objet d'une délibération du Comité Syndical.

Années	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023
2010 à 2011	895,81				261,62	
2011 à 2012	689,00				241,76	26,82
2012					362,91	
2013	1 965,17				277,15	0,49
2014					281,50	26,73
2015					484,27	156,02
2016					348,92	22,76
2017					727,18	116,7
2018					461,33	85,78
2019					533,22	296,46
2020					303,08	188,33
2021					77,78	10,1
2022						36,01
2023						11,74
Total créances admises en non-valeur	3 549,98	0,00	0,00	0,00	4 360,72	977,94
2012						459,68
2013					7,85	
2014					265,31	
2015					123,94	
2016		5,36				
2017		135,50			109,71	
2018		165,03	429,32	101,64	513,70	
2019			364,42	181,94	370,24	
2020				773,35		
2021					172,00	
2022						
Total créances éteintes	1 237,08	305,89	793,74	1 056,93	1 562,75	459,68
Total	4 787,06	305,89	793,74	1 056,93	5 923,47	1437,62

Au cours de l'année 2023, l'indicateur relatif aux abandons de créances et versements à un fonds de solidarité est donc de :

Montant des abandons de créance / Volume facturé = 0,07 centimes €/m³ (0.29 cts € en 2022), ce qui constitue une valeur très faible.

ANNEXE

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENCE REGIONALE DE LA SANTE (ARS) QUALITE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

- Annexe 1 – Rapport de l'ARS Occitanie
- Annexe 2 – Note d'information agence de l'eau Adour Garonne